



Le Cercle, qui occupera dix personnes, vise cinquante couverts chaque midi.

La Chapelle musicale crée son cercle d'affaires

■ La Chapelle musicale, à Argenteuil, ouvrira en septembre son "Cercle Chapel".

Le 17 septembre, s'ouvrira en Brabant wallon, à Argenteuil, dans le cadre prestigieux de la Chapelle musicale reine Elisabeth, un nouveau cercle d'affaires: le "Cercle Chapel" avec, à la manœuvre, comme administrateur délégué, André Van Hecke, qui a déjà le Cercle de Wallonie et ses trois antennes à son actif.

Mais ce nouveau cercle se veut différent, orienté culture, baigné par la musique. Il bénéficiera d'atouts importants: sa proximité avec Bruxelles (à 20 minutes en voiture), son site boisé et merveilleux, le cadre de la Chapelle musicale, avec son aile Art Déco construite en 1939 par l'architecte Yvan Renchon et sa superbe aile contemporaine, inaugurée en janvier, des architectes Olivier Bastin et Sébastien Cruyt.

Comme dans les autres cercles, les membres pourront s'y retrouver pour déjeuner ou le soir pour dîner, et jouir des belles terrasses, y élargir leur "networking", profiter de nombreux avantages annoncés en termes de conférences et débats, événements à

tion des lieux pour des événements privés. La cotisation annuelle est fixée à 950 euros, soit "un prix bas par rapport à la majorité des cercles", estime André Van Hecke. Bernard de Launoit, président exécutif de la Chapelle - et partenaire, à ce titre, de 50 % dans le Cercle - vise 500 membres à l'ouverture et, rapidement, 1000 membres ou au-delà. Le Cercle, qui occupera dix personnes, vise cinquante couverts chaque midi.

Financement privé

Une des particularités de ce cercle est de servir aussi de source supplémentaire de financement pour la Chapelle musicale. Celle-ci a financé elle-même ses projets récents et paye son budget

annuel à concurrence de 80 % par le secteur privé (mécènes, sponsoring, locations de salles, etc.) et 20 % seulement par les pouvoirs publics.

Bernard de Launoit plaide bien sûr pour le maintien, et même l'accroissement, du financement public, mais il veut aussi augmenter le financement privé dans le cadre de ce partenariat privé-public. D'autant que la Chapelle a des nouveaux

projets: la rénovation future du bâtiment historique, une saison pleine de concerts publics, etc. Pour les entreprises, estime André Van Hecke, c'est une belle occasion d'être mêlé au monde culturel. Un atout d'autant plus impor-

montré, avec les Fondations Vuitton ou Prada, que "l'implication d'une entreprise dans la culture peut être, par l'image positive créée, un véritable avantage de compétitivité sur le marché mondial".

Mixité

Cette mixité business-culture se retrouve dans le Comité stratégique de vingt personnes, issues des deux Communautés du pays. Côté culture et médias, on retrouve des noms des grandes institutions culturelles et de presse: Peter De Caluwe (Monnaie), Paul Dujardin (Bozar), Bernard Focroulle (Aix), Gilles Ledure (Flagey), José Van Dam, Philippe Delusinne (RTL), François le Hodey (IPM), Jean-Paul Philippot (RTBF). Côté business, des CEO importants y sont: Johan Beerlandt (Besix), Luc Bertrand (Ackermans van Haaren), Michèle Sioen (FEB), Bernard Delvaux (Sonaca), Dominique Leroy (Proximus), Rik Vandenberghe (ING), Pierre Rion (EVS), Yves Prete (Techspace Aero), Stéphane Sertang (Ginon). Un scientifique s'y ajoute: le neurologue de l'UCL Christian Raftopoulos.

Bernard de Launoit espère, par le Cercle, dynamiser encore les liens entre entreprises et Chapelle. Dans le domaine de l'art contemporain, par exemple, ING prête déjà des œuvres à la Chapelle (une sculpture viendra dans le parc) et, à partir de 2016; la Chapelle pourrait organiser une Biennale de sculptures dans ses jardins, souvent prêtées par les collections des entreprises liées à la Chapelle.

Guy Duplat

"L'implication d'une entreprise dans la culture peut être un véritable avantage de compétitivité."

ANDRÉ VAN HECKE
Administrateur-délégué
du Cercle Chapel.